



Crpmem
GUYANE

N/réf. : N°30/16

Affaire suivie par :

☎ 0594-38.79.85

DÉLIBÉRATION N° 30/16

Relative à l'adoption d'un dispositif de sélection des captures sur les engins de pêche trainants (TTED et TED) pour la Guyane Française

1. Suite au Conseil Ordinaire du CRPMEM Guyane du 12 mars 2009;
2. Suite au Conseil Ordinaire du CRPMEM Guyane du 16 Juillet 2015 ;
3. Suite au Conseil Ordinaire du CRPMEM Guyane du 30 mars 2016 ;

Suite au vote des membres élus du Conseil du CRPMEM Guyane ;

Préambule

Lors du Conseil du CRPMEM Guyane du 16/07/2015, les membres élus du Conseil ont validé à l'unanimité la réglementation TTED et TED pour la Guyane Française version finale validée lors du Conseil du CRPMEM Guyane du 16 juillet 2015, qui se trouve en annexe.

Article 1

Lors du Conseil du CRPMEM Guyane du 30/03/2016, les membres élus du Conseil apportent la précision que l'adoption de l'annexe technique relative à l'utilisation et l'adoption d'un dispositif de sélection des captures sur les engins de pêche trainants (TTED et TED), version finale validée lors du Conseil du CRPMEM Guyane du 16 juillet 2015, vient en complément à la délibération n°01/09 du 12/03/2009 du CRPMEM Guyane et à l'arrêté préfectoral n°2482 du 31/12/2009 ainsi qu'à la délibération 15/15 du 16/07/2015.

Fait à Cayenne, le 30 mars 2016
Comité Régional des Pêches
et d'Élevages Marins de Guyane
Le Président,
Pr. JOUROY
Si. 2412 Z
Tél. Jocelyne MÉDAILLE. Fax : 0594 27 40 82

Réglementation TTED pour la Guyane Française

Version finale validée lors du Conseil du CRPMEM Guyane du 16 juillet 2015

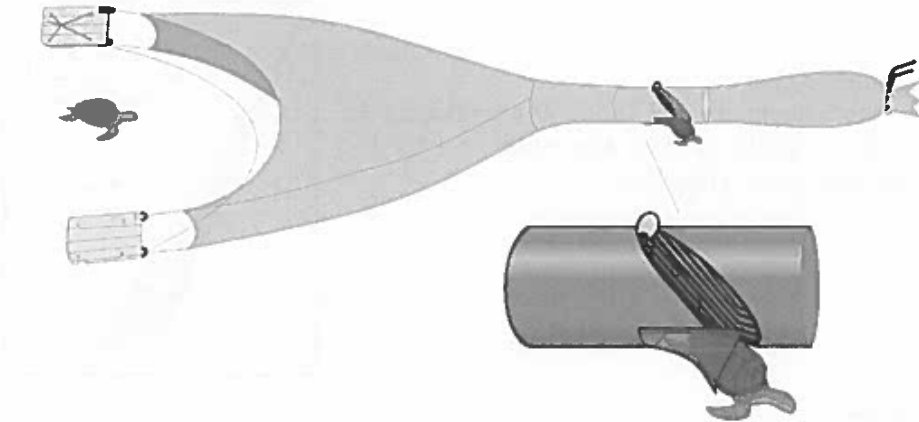


Figure 1

Le TTED (Trash and Turtle Excluder Device) est un outil qui peut être ajouté au chalut d'un crevettier pour éliminer les captures de tortues marines et de prises accessoires (gros poissons) (Figure 1). Le TTED est constitué d'une grille rigide typiquement en aluminium. La forme de la grille est ovale et les barreaux de la grille sont plats, l'espacement entre les barreaux est fixé à 50mm. Cette grille est inclinée et insérée dans un tube de maillage appelé le tube du TTED. Le TTED s'insère entre le chalut et la poche du chalut.

Le descriptif d'un TTED installé correctement :

1 Le Tube du TTED

Le tube du TTED se positionne à une distance de 30 mailles en avant de la portion frontale de la grille (A) et de 30 mailles derrière la portion arrière de la grille (B). Figure 2

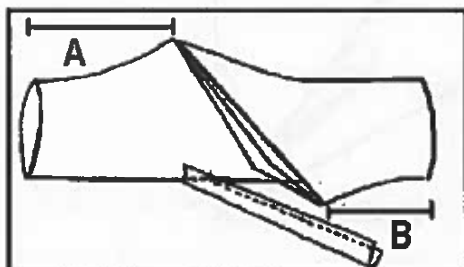


Figure 2

2 Le maillage du tube du TTED

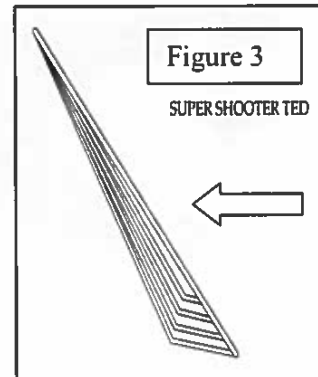
Les mailles incluses dans ce tube peuvent être d'une dimension inférieure au maillage réglementaire pour les chaluts à crevette Guyanaise qui est fixé à 45mm.

3 Sécurisation du TTED

Le TTED doit être rattaché au tube du TTED avec un cordage lourd. Les barreaux du TTED doivent être disposés de façon verticale (haut en bas) par rapport au chalut.

4 Barre de Renforcement

La barre de renforcement du TTED doit être soudée sur la face arrière de la grille et doit être reliée à tous les barreaux plats de la grille. (Figure 3)



5 Type de barreaux

Aluminium et plats de section rectangulaire avec une épaisseur minimum de 6 mm. Le TTED doit être conçu pour résister aux conditions très difficiles de travail en mer.

6 Espacement des barreaux

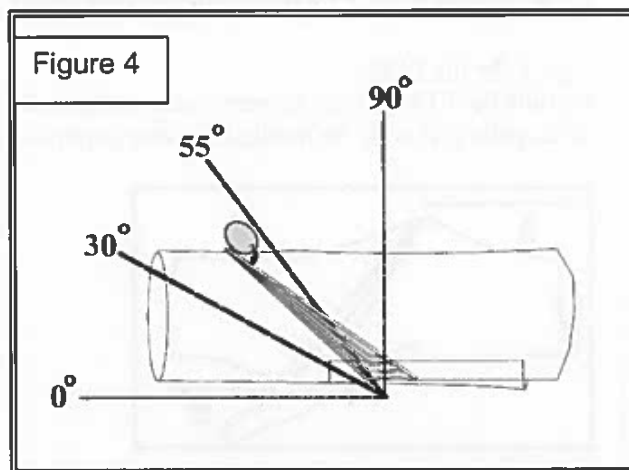
L'espacement des barreaux mesure entre 50mm-102mm.

7 Modèle de grille

Le modèle réglementaire est le Super shooter TED (Figure 3), grille ovale de 110 cm de largeur et 127 cm de longueur avec une inclinaison des barreaux sur la partie inférieure.

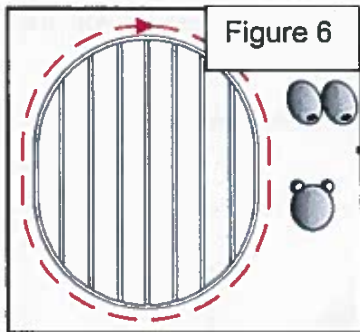
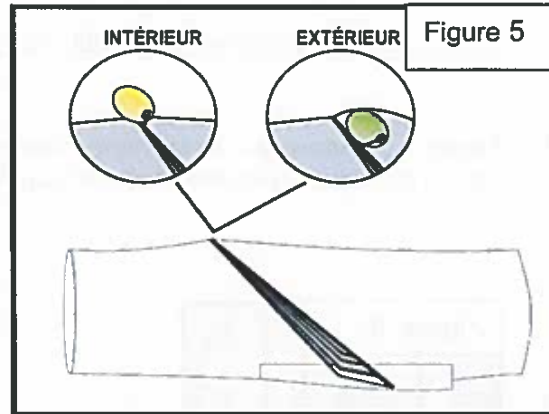
8 Inclinaison de la grille

L'inclinaison de la grille doit être comprise entre 30° et 55° pour ne pas occasionner d'importantes pertes de crevettes (Figure 4). Pour le TTED l'angle optimal est de 45-55°. Voir annexe 1 pour une description de la technique à utiliser pour mesurer l'angle du TTED.



9 Flottaison

Chaque TTED doit avoir au minimum 4 flotteurs en plastique dur de 25 cm de diamètre fixés sur la moitié supérieure de la grille. Les flotteurs doivent être attachés soit à l'extérieur ou à l'intérieur du filet (Figure 5). Les flotteurs qui sont attachés à l'intérieur du filet doivent être derrière le cadre du TTED, de façon à ne pas obstruer le passage d'une tortue. Les flotteurs utilisés sur les TTED à ouverture en bas doivent être constitués en d'aluminium (AL) ou de plastique dur (HP). Le tableau 1 suivant résume cette exigence :



Si la circonférence du TTED est plus grande ou égale à 305 cm (Figure 6) alors :
Utilisez 4 flotteurs AL ou HP de 25 cm (9,8 po) de diamètre avec une flottaison égale ou supérieure à 9,1 kg (20 lb)

Attention : aucun flotteur ne peut être attaché au clapet de sortie du TTED.

10 L'ouverture du TTED (double clapet)

Figure 7 : La mesure de la coupe-avant de l'ouverture (A à B) doit être égale ou supérieure à 142cm (mesure étirée). Cette mesure doit aussi être obtenue une fois que les clapets sont attachés.

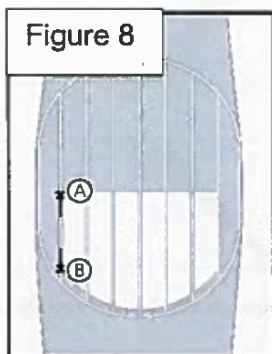
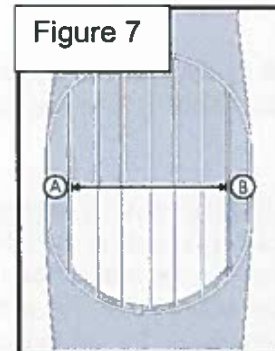


Figure 8 : La coupe qui va de la grille du TTED à la coupe- avant de l'ouverture (A à B) doit être égale ou supérieure à 51 cm

(mesure étirée). Cette mesure doit aussi être obtenue une fois que les clapets sont attachés à l'ouverture.

11 Les clapets d'ouverture du TTED. Voir fiche de contrôle (Annexe 2)

Figure 9 : Chacun des deux clapets doit mesurer 147cm de largeur (mesures étirés). Figure 9.

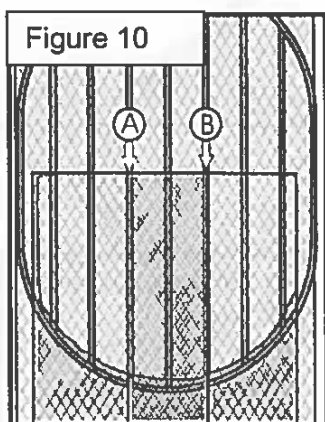
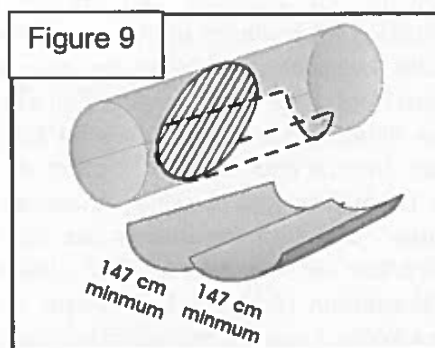
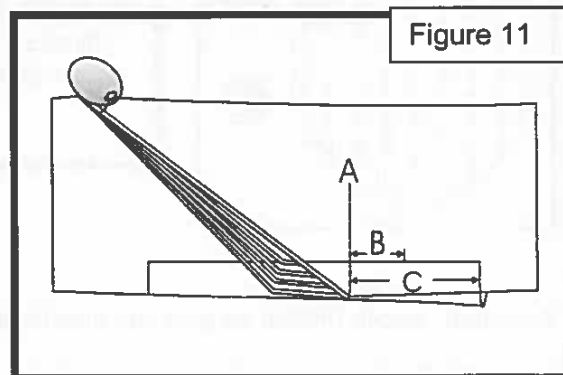


Figure 10 : Le segment au centre de l'ouverture du TTED où les clapets sont superposés (segment AB) ne doit pas mesurer plus de 38 cm (mesure étirée).

Figure 11 : La longueur des clapets ne doit pas dépasser de plus de 61 cm à l'arrière de la grille (mesure C)

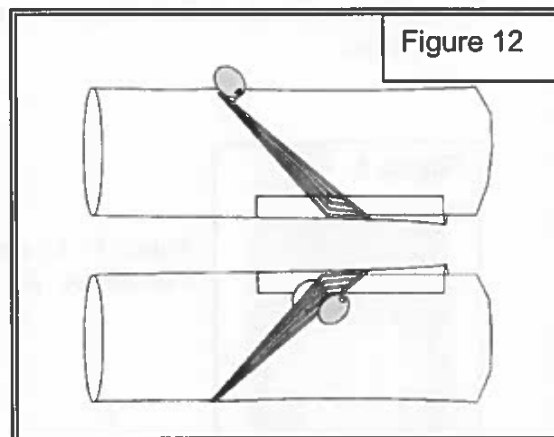


-Il ne doit pas y avoir de couture au centre des clapets.

-Le clapet ne doit pas avoir de voile protecteur ou de protection fixé au-dessus.

12 Direction de l'ouverture

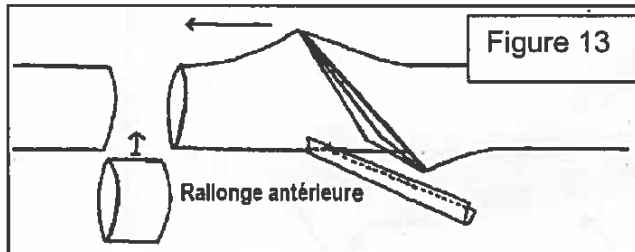
La configuration du TTED avec l'ouverture vers le bas est recommandée pour pallier aux problèmes des sols marins très rocheux et des zones infestées d'éponges. La configuration avec ouverture vers le haut est acceptable à condition d'ajuster le positionnement des flotteurs qui ne doivent pas gêner les clapets d'ouverture du TTED et doivent



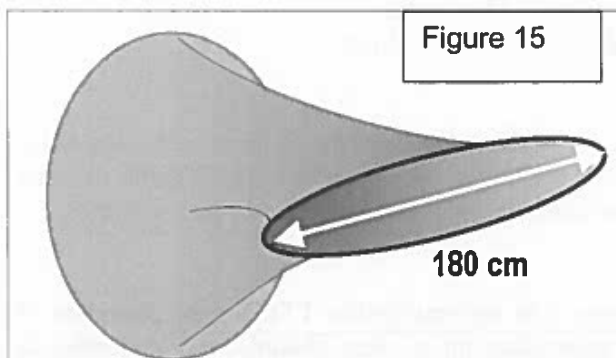
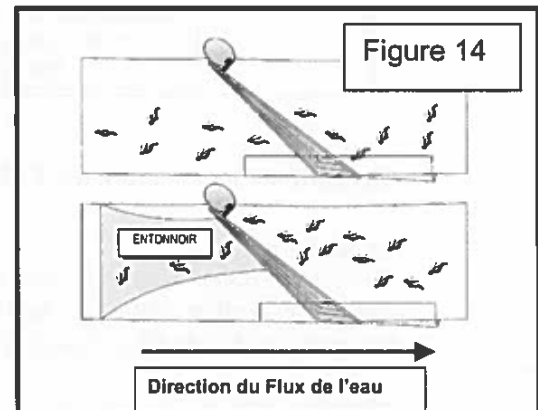
donc être fixés sur les cotés de la grille ou à l'intérieur du tube du TTED. (Figure 12). Lors du chalutage sur une zone présentant relativement peu de débris, l'utilisation d'un TTED à ouverture en haut est envisageable. En raison de la tendance des crevettes à se trouver près du bas du filet par le flux de l'eau qui les transporte au cul du chalut, les TTED à ouverture vers le haut peuvent être plus efficaces à retenir les crevettes que les TTED à ouverture en bas. Ceci a été documenté grâce à des chalutages de comparaison à bord de chalutiers à crevettes de commerce.

13 Equipement additionnel acceptable

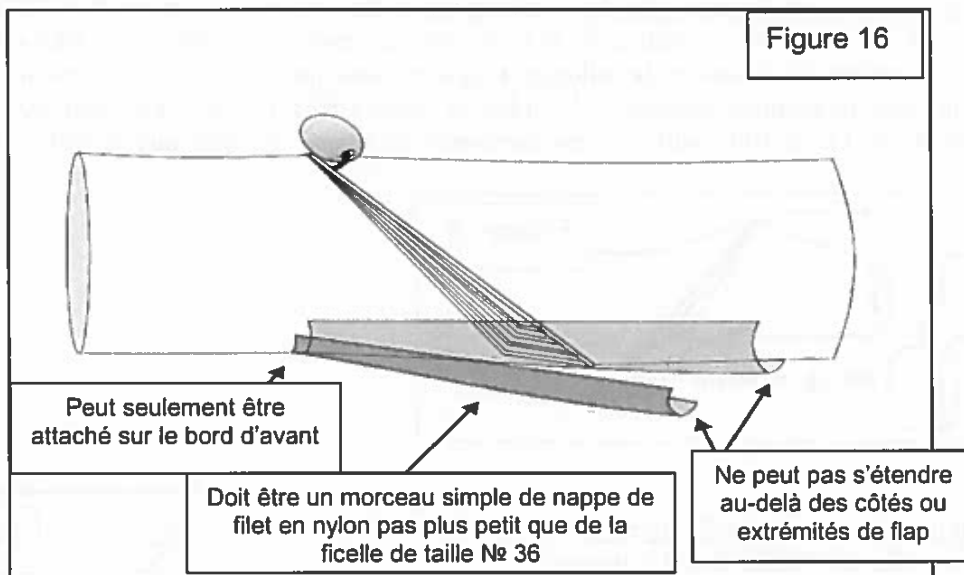
A Rallonge antérieure (Figure 13). Une rallonge peut être utilisée en amont du TTED pour diriger l'écoulement de l'eau et de la prise vers le centre du TTED. Si le filet est court, il est nécessaire d'utiliser la rallonge antérieure sans quoi une perte de crevettes importante sera rapidement constatée. La rallonge mesure 10 à 15 mailles de long avec un diamètre de 110 à 100 mailles et est composée du même matériel que le reste du chalut.



B. L'entonnoir accélérateur (Figure 14) est monté juste devant la grille du TTED. Il sert à diriger les crevettes vers le haut de la grille pour les empêcher de s'échapper à travers l'ouverture située vers le bas. L'ouverture de l'entonnoir doit mesurer 180cm en ligne droite (Figure 15). Pas plus de 1/3 de l'entonnoir peut être fixé à la grille du côté opposé à l'ouverture.



C. Double poche (Figure 16). Une autre modification admissible sur les TTED durs est l'utilisation de doubles poches pour réduire la friction possible en bas du TTED. La plupart des problèmes de friction peuvent être résolus en fournissant un flottaison supplémentaire sur le TTED. Mais, dans certaines conditions de pêche, des doubles poches supplémentaires peuvent être nécessaires. Afin de garantir que les tortues puissent s'échapper facilement des TTED équipés de doubles poches, les réglementations exigent des matériaux et des techniques d'installation particulières. Un morceau simple de nappe de filet en nylon peut être attaché à l'extérieur du rabat d'ouverture avec les caractéristiques techniques suivantes :



Exception à l'utilisation du TTED

Le filet d'essai

Il n'est pas obligatoire d'équiper le try-net d'un TTED à condition que :

Les essais du filet d'essai ne durent pas plus de 55 minutes.

La corde de dos du filet d'essai n'excède pas 4 mètres de long

Chalutage à la crevette Scarlett

Le TTED n'est pas obligatoire pour la pêche à la crevette Scarlett (*Plesiopenaeus edwardsianus*) de haute profondeur (700 à 1000m). en raison de la forte taille de cette crevette et de l'absence de tortue marine dans les zones de présences de cette crevette.

Les travaux scientifiques

La Direction de la Mer peuvent déroger à la réglementation TTED pour permettre le déroulement des travaux scientifiques nécessitant un ou deux chalut(s) non équipé(s) de TTED. Une demande écrite doit être soumise aux Affaires Maritimes pour déroger à cette réglementation.

Guide pour vérifier l'angle du TED ou TTED

La méthode recommandée pour mesurer l'angle du cadre du TTED est décrite ci-dessous. La méthode nécessite l'utilisation d'un rapporteur ordinaire de charpentier, disponible dans la plupart des quincailleries et magasins de bois de construction.

1. En utilisant une erse de cul du chalut, rassemblez une rangée régulière de mailles autour du corps du chalut situé à approximativement 1,2 mètres en avant du cadre du TTED (Figure A). Tirez l'erse de cul serrée autour de la rangée régulière de mailles.
2. En utilisant l'erse de cul, suspendez le cadre du TTED à environ 1,2 mètres du pont.
3. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de torsades entre le cadre du TTED et l'erse de cul.
4. Assurez-vous que le TTED est suspendu librement, et que le cul du chalut est accroché directement sous le cadre du TTED suspendu.
5. Insérez le rapporteur (Figure B) à travers l'ouverture d'échappement du TTED et placez le côté correct du rapporteur contre la surface des barres de grille. Mesurez l'angle du TTED (il devrait être entre 30 et 55 degrés).

IMPORTANT :

Ne tournez pas le TTED vers vous. Allez à l'ouverture d'échappement. Le fait de tourner le TTED vers vous affectera l'angle de la grille.

Assurez-vous de mesurer du côté correct du rapporteur !

Figure A SUSPENSION DU TTED POUR VÉRIFIER L'ANGLE DE LA GRILLE

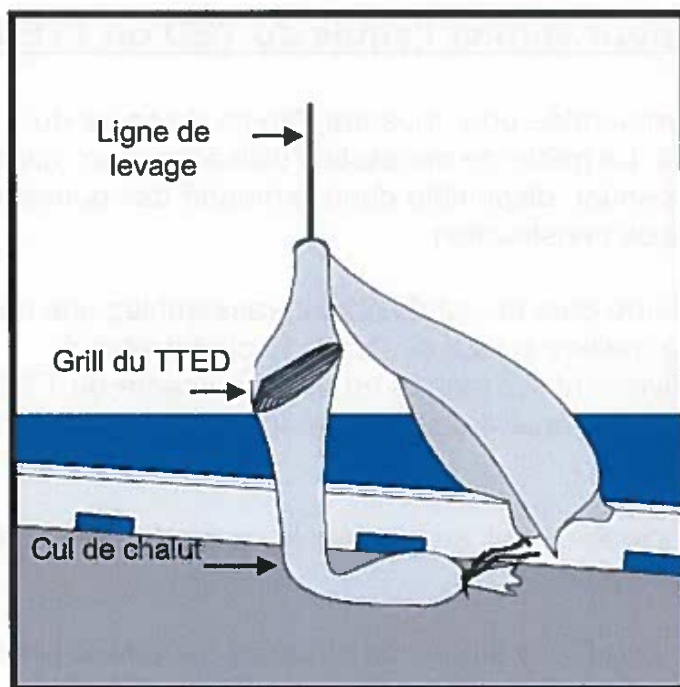
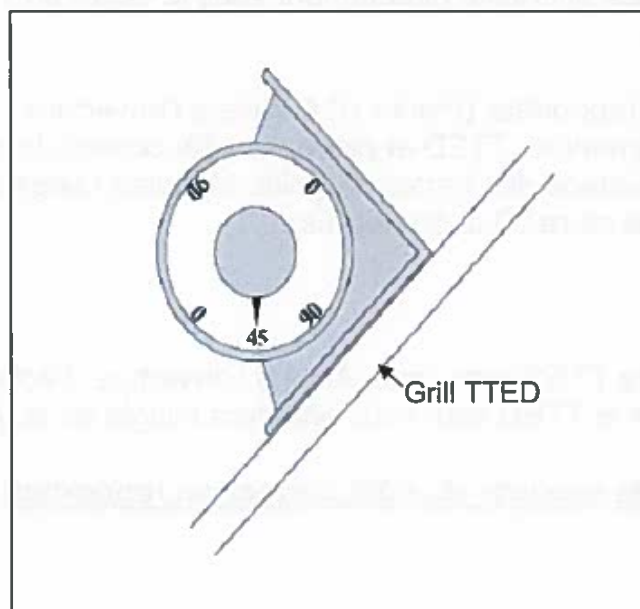
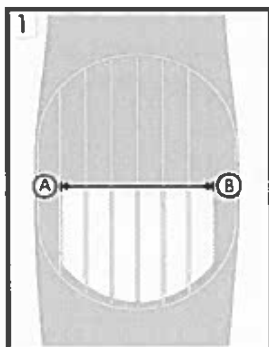


Figure B RAPPORTEUR UTILISÉ POUR VÉRIFIER L'ANGLE DU TTED

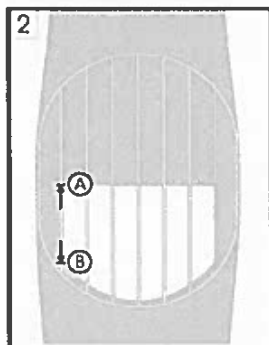


Guide pour vérifier l'ouverture à Double couverture du TED



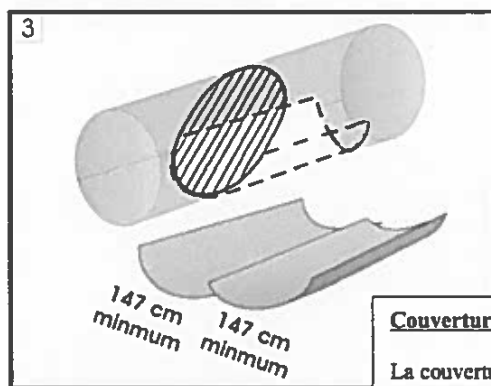
Coupe de trou de sortie

La coupe de bord d'attaque doit mesurer une distance minimum de 142 cm (A à B).



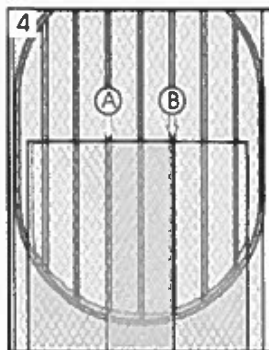
Coupe de trou de sortie

Les coupes de bord doivent mesurer une distance minimum de 51 cm (A à B).



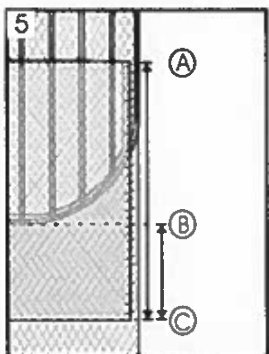
Couverture de l'orifice de sortie

La couverture doit être composée de deux panneaux rectangulaires de nappe de filets de taille égale. Chaque panneau doit être de 147 cm de largeur ou plus. La longueur totale de chaque morceau de couverture est d'environ 145 cm. (Voir le diagramme N° 5 pour la longueur maximum de couverture).



Attache de couverture

Les panneaux de couverture peuvent seulement être cousus ensemble le long du bord d'attaque de la coupe et peuvent se chevaucher l'un de l'autre pas plus de 38 cm.



Attache de couverture

Chaque panneau peut être cousu sur toute la longueur du bord extérieur de chaque panneau (A à C).

Le bord de fuite de chaque panneau ne doit pas dépasser de plus de 61 cm au delà du bord postérieur de la grille (B à C).

